

L'Institut français (Paris) lance un appel à candidatures dans le cadre du dispositif AOCA – Appui aux opérateurs culturels en Afrique.

Ce dispositif d'aide à projets a pour but d'accompagner les artistes et opérateurs culturels de la société civile en Afrique en appuyant des projets de création et de diffusion ainsi que des grandes manifestations présentant une dimension régionale sur le Continent.

**EN BREF :**

- **Pour qui ?** Compagnies et opérateurs culturels béninois
- **Discipline ?** Architecture, paysage et urbanisme, Arts de la rue, Arts visuels, Cirque, Danse, Design, Formations artistiques, Formation aux métiers de la culture, Marionnettes, Métiers d'art, Mode, Musée & Patrimoine, Musique classique et contemporaine, Musiques actuelles et jazz, Patrimoine culturel immatériel, Performance, Photographie, Pluridisciplinaire, Théâtre.
- **Quoi ?** accompagner les artistes et opérateurs culturels de la société civile en Afrique en appuyant :
  - Les soutiens à la création artistique
  - Les festivals et les grandes manifestations culturelles (biennales, plateformes professionnelles, etc.)
  - La diffusion et la circulation de projets
  - Les projets numériques innovants et écoresponsables
  - Les tournées régionales
- **Aide ?** Soutien financier de l'IF Paris de 5.000 EUR à 20.000 EUR (le porteur du projet devra justifier d'autres financements au projet à hauteur de 50%)
- **Mise en œuvre du projet ?** courant 2025

Le porteur de projet devra déposer lui-même son dossier sur la plateforme IFPROG avant le 30 octobre 2024. Pour prendre connaissance de l'entièreté des modalités du dispositif, veuillez [consulter les conditions sur le site de l'Institut français de Paris.](#)

**Si vous souhaitez postuler à l'appel à candidatures en étant soutenu par l'Institut français du Bénin, nous vous invitons à nous envoyer un document composé des éléments suivants (maximum 5 pages) :**

- Présentation de la structure porteuse du projet
- Description succincte du projet
- Partenaire(s) artistique(s)/professionnel(s) intervenant dans la mise en œuvre du projet
- Partenaire(s) financier(s)
- Le budget prévisionnel
- Le soutien attendu de l'IFB (soutien financier et/ou lettre de recommandation)

Ce document devra être envoyé par e-mail **avant le 15 octobre 2024 à 18h** à l'attention de Marie MOURLON - Cheffe de projets culture ([projetsculture@if-benin.com](mailto:projetsculture@if-benin.com)).

Seuls les dossiers complets et envoyés dans la date limite seront pris en compte. L'Institut français du Bénin ne pourra être associé à des demandes présentées au-delà de la date limite du 15/10/2024.